

L'ONU veut faire enregistrer tous les drones du monde sur une base de données globale

<input type="checkbox"/>	L'ONU veut faire enregistrer tous les drones du monde sur une base de données globale
--------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

L'ONU nous a présenté il y a peu son dernier projet aussi ambitieux que difficile à mettre en place : son agence spécialisée dans les appareils volants, l'Organisation de l'aviation civile internationale, souhaite rendre l'enregistrement de drones sur une base de données mondiale obligatoire. Le processus est supposé rendre les lois internationales plus faciles à appliquer que les réglementations nationales qui peuvent différer grandement d'un pays à l'autre.



Et la situation fait écho à un récent combat mené par les amateurs de drones aux Etats-Unis, qui viennent d'obtenir gain de cause dans l'affaire qui les opposait à la Federal Aviation Administration. Cette dernière souhaitait imposer à tous les américains détenteurs de ce genre d'appareils l'enregistrement officiel sur des bases de données locales. Or, la décision finale fait que seuls les drones commerciaux seront concernés par la mesure, ce qui laisse aux hobbyistes leur liberté. Reste à savoir s'ils seraient également en mesure de contester une décision à plus grande échelle...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

- FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO
- EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES
- AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT
 - MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, découvrez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Pour prouver un dysfonctionnement, dans le but de déposer plainte ou de vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Réagissez à cet article

Source : *L'ONU veut faire enregistrer tous les drones du monde sur une base de données globale | KultureGeek*

Les juges européens sanctionnent la surveillance des courriels privés au travail

✕	Les juges européens sanctionnent la surveillance des courriels privés au travail
---	-------------------------------------------------------------------------------------------

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a sanctionné l'utilisation de courriels privés dans le cadre d'un licenciement. Cette décision fera jurisprudence partout en Europe.

Jusqu'où un employeur peut-il aller dans la surveillance d'Internet? C'est à cette question que viennent de répondre – ce mardi – les 17 juges de la Grande Chambre, l'instance suprême de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) de Strasbourg. Les juges européens ont sanctionné en appel la surveillance des courriels privés par un employeur en Roumanie qui avait licencié dans la foulée un de ses salariés – Bogdan Mihai Barbulescu – en 2007. Cette décision de la CEDH était très attendue car elle fera jurisprudence pour les 47 États membres du Conseil de l'Europe, dont les approches en la matière sont très différentes.

Lire aussi» Attention aux courriels personnels envoyés du bureau

Les juges, statuant en appel d'une décision de 2016, ont considéré que les autorités nationales roumaines n'avaient pas correctement protégé le droit de Bogdan Mihai Barbulescu au respect de sa vie privée et de sa correspondance et n'ont donc pas ménagé un juste équilibre entre les intérêts en jeu, précise la décision adoptée par 11 voix contre 6.

La CEDH avait été saisie par Bogdan Mihai Barbulescu, un ingénieur roumain de 38 ans. Son employeur l'avait licencié en 2007 après avoir constaté – en surveillant ses communications électroniques – qu'il avait utilisé la messagerie de la société à des fins personnelles, en infraction au règlement intérieur. L'ingénieur avait ensuite dénoncé l'espionnage de ses communications par son employeur, s'estimant victime d'une violation du droit au respect de la vie privée et de la correspondance protégée par l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme: cet article proclame le droit de toute personne au respect «de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance». Les tribunaux roumains avaient débouté Bogdan Mihai Barbulescu, jugeant que la conduite de l'employeur avait été raisonnable et que la surveillance des communications avait constitué le seul moyen d'établir qu'il y avait infraction disciplinaire. Une approche confirmée en janvier 2016 par la CEDH, qui avait validé la possibilité pour un employeur de surveiller l'usage de l'Internet dans sa société dans le cadre d'une procédure disciplinaire...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

- FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO
- EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES
- AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT
 - MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, découvrez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Pour prouver un dysfonctionnement, dans le but de déposer plainte ou de vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>


(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)



Réagissez à cet article

Source : *Les juges européens sanctionnent la surveillance des*

Sur Android, le Wi-Fi peut vous tracer même s'il est désactivé

	Sur Android, le Wi-Fi peut vous tracer même s'il est désactivé
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Certains smartphones émettent des trames Wi-Fi en permanence pour faciliter la géolocalisation. Une fonction qui peut être détournée à des fins de surveillance, par exemple pour analyser la fréquentation des magasins.

Si vous détestez être repéré dans vos déplacements par l'intermédiaire de votre smartphone, peut-être désactivez-vous systématiquement le Wi-Fi quand vous êtes en vadrouille. Eh bien sachez que cela ne sert pas forcément à grand-chose. Dans certains cas, les smartphones Android envoient des trames Wi-Fi même si le Wi-Fi est éteint. C'est en effet ce que viennent de démontrer les chercheurs Mathieu Cunche, Célestin Matte et Vincent Toubiana dans une étude...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

- **FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO**
- **EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES**
- **AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT**
 - **MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO**

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, découvrez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Pour prouver un dysfonctionnement, dans le but de déposer plainte ou de vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Réagissez à cet article

Source : *Sur Android, le Wi-Fi peut vous tracer même s'il est désactivé*

Les internautes obligés de révéler leur identité

✖	Les internautes obligés de révéler leur identité
---	--------------------------------------------------

Dès le 1er octobre, les réseaux sociaux et forums de discussion chinois devront s'assurer de l'identité des internautes pour leur permettre de poster des commentaires en ligne.

Les plateformes internet chinoises devront impérativement vérifier l'identité de leurs usagers avant de les laisser poster des commentaires en ligne, a indiqué Pékin, confirmant le tour de vis de la censure imposée par le régime communiste.

A partir du 1er octobre, tous les opérateurs de réseaux sociaux ou forums de discussion devront «s'assurer de la véritable identité» de leurs utilisateurs avant de leur permettre de poster des contenus et commentaires en ligne, selon un règlement publié vendredi par l'Administration chinoise de l'internet, un organisme gouvernemental...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

- **FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO**
- **EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES**
- **AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT**
 - **MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO**

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, découvrez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Pour prouver un dysfonctionnement, dans le but de déposer plainte ou de vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Réagissez à cet article

Source : *20 minutes – Les internautes obligés de révéler leur identité – Stories*

**Votre historique de recherche
reste toujours accessible...
même effacé**

	Votre historique de recherche reste toujours accessible... même effacé
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Des sites pornographiques qu'on a visités aux simples liens un peu honteux en passant par les plus classiques marketplaces et réseaux sociaux, on n'aime pas forcément qu'un tiers fouille dans notre historique Internet. C'est pour ça qu'on le supprime assez régulièrement. Mais selon un chercheur en sécurité informatique, ça serait loin de suffire : on peut désanonymiser votre navigation.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle thèse est prouvée : cette fois, Svea Deckert et Andreas Dewes en ont fait la démonstration lors de la conférence **Def Con 2017** de Las Vegas.

Les données anonymes collectées par les sites ne sont pas si anonymes que ça

Encore une fois, ce sont les sites Internet qui sont en cause et plus particulièrement les données de navigation qu'ils collectent. Ces données sont stockées pour être revendues à des tiers qui les utilisent, entre autres, pour faire de la publicité ciblée. Il n'y a rien d'illégal là-dedans, pour peu que ces données soient totalement anonymes, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être reliées à l'adresse IP, unique, de l'utilisateur.

Théoriquement, l'anonymisation de ces données devrait suffire à garantir qu'il soit impossible de remonter à vous et de dire que vous avez visité telle ou telle page. Sauf que Svea Eckert et Andreas Dewes ont prouvé le contraire, en se basant sur les données collectées par 10 extensions pour navigateur Internet parmi les plus populaires du marché...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

EXPERTISES / COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

PRÉVENTION : Nous vous apprenons à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

SUPERVISION : En collaboration avec votre société de maintenance informatique, nous assurons le suivi de la sécurité de votre installation pour son efficacité maximale ;

AUDITS CNIL / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Réagissez à cet article

Source : Votre historique de recherche reste toujours accessible... même effacé

Comment transformer l'enceinte Amazon Echo en espion



Pour les spécialistes, ce n'est pas réellement une surprise, mais pour les premiers acheteurs d'Amazon Echo, cette enceinte sans-fil embarquant des fonctions d'assistant vocal, la pilule est difficile à avaler....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Réagissez à cet article

175.000 caméras IoT vulnérables : la sécurité sans défense



Sécurité : Des chercheurs ont démontrés une fois encore la faiblesse de certaines caméras de sécurité connectées. Les produits NeoCoolCam peuvent ainsi être piratés à distance de manière triviale. Plus de 100....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data

Protection Officer (DPO) dans votre établissement..
(Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Réagissez à cet article

Découvrez tout ce que Google sait de vous

	Découvrez tout ce que Google sait de vous
--	------------------------------------------------------

Le géant de la recherche vient d'inaugurer une nouvelle page, limpide et fonctionnelle, pour vous faciliter la vie.

La page Google Mon activité

La nouvelle page *Google Mon activité* est désormais le point de rendez-vous par excellence à l'heure de décortiquer tout ce que Google archive à votre sujet.

+ Cliquer ici pour accéder à la page Google Mon activité

Les yeux ébahis, vous découvrez minute par minute, heure par heure, jour par jour, **l'enregistrement détaillé de vos activités** au cœur des services Google.

Sont encodées vos activités et vos recherches sur: Android, Chrome, Google Maps, Recherche, Recherche d'images, Recherche de vidéos, Trajets Google Maps, YouTube.



Le 5 juillet, Google à l'affût a gardé la trace tangible de 358 activités sur notre compte Google, via le navigateur Chrome, la recherche, YouTube...PHOTO: CAPTURE D'ÉCRAN

Consulter l'historique de vos trajets

En marge de cet archivage obsessionnel, Google se fait fort d'**enregistrer vos déplacements** via la puce GPS de votre smartphone et/ou de votre tablette.

«Redécouvrez les lieux que vous avez visités et les itinéraires que vous avez empruntés dans l'historique de vos trajets», positive le moteur de recherche.

+ Cliquer ici pour consulter l'historique de vos trajets associé à votre compte Google



Les points rouges sur la carte montrent tous les endroits où Google vous a identifié grâce à la puce GPS de votre appareil mobile.PHOTO: CAPTURE D'ÉCRAN

La plate-forme pousse le vice jusqu'à présenter le classement des «lieux que vous fréquentez le plus souvent».

Effacer des données archivées

Vous souhaitez éclaircir, voire supprimer, cet archivage effréné de vos données personnelles?

Soulagement, la page *Google Mon activité* vous en laisse la possibilité, sans vous mettre des bâtons dans les roues.

À partir de la page *Google Mon activité*, cliquez sur *Supprimer des activités par*



La section Supprimer des activités par vous permettra d'effacer partiellement ou totalement les données personnelles archivées par Google.PHOTO: CAPTURE D'ÉCRAN

Limiter la collecte des données

Une fois le nettoyage de printemps bouclé, libre à vous de **limiter partiellement ou autant que possible la collecte des données personnelles**.

Prenez à nouveau la direction de la page *Google Mon activité*.

Cliquez sur *Commandes relatives à l'activité*



Via la section *Commandes relatives à l'activité*, vous pourrez brider l'espionnage de Google.PHOTO: CAPTURE D'ÉCRAN

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Réagissez à cet article

Source : *Voici comment consulter tout ce que Google sait de vous – Lavenir Mobile*

Le logiciel AnaCrim ou l'illusion du Big Data

✖	Le logiciel AnaCrim ou l'illusion du Big Data
---	--------------------------------------------------

Mi-juin, l'outil d'analyse criminelle Anacrim a permis d'identifier de nouveaux suspects dans l'affaire Grégory. Comment fonctionne-t-il?

Plus de trente-deux ans après le drame, l'affaire Grégory a connu un rebondissement soudain la semaine dernière. Dans le rôle de l'éclaireur inespéré: AnaCrim, un logiciel d'analyse criminelle qui brasse des milliers d'informations afin de visualiser les liens entre les différents éléments d'une affaire. Dans le cas de Grégory Villemin, l'outil a contribué à relancer la traque des corbeaux et ainsi à procéder à l'inculpation du grand-oncle et de la grand-tante du petit garçon retrouvé mort en 1984 dans la Vologne.

Projeté brusquement sur le devant de la scène, AnaCrim porte avec lui le vent du numérique. En réalité, le logiciel conçu aux Etats-Unis dans les années 1970 a été importé en France en 1994. Depuis, il est régulièrement utilisé par les analystes du Service central de renseignement criminel (SCRC) lors d'enquêtes non élucidées. Plusieurs tueurs en série parmi lesquels Michel Fourniret, Emile Louis ou encore Francis Heaulme, ont été identifiés grâce à lui. En Suisse, les polices cantonales utilisent la version originale, Analyst's Notebook, produite par la société IBM. En quoi consiste cet outil?

Pas du Big Data

Précision d'usage: AnaCrim n'est pas du Big Data. «Il s'agit d'un outil de visualisation de données. Rien à voir avec des algorithmes ou du predictive policing», explique le Dr. Julien Chopin, criminologue à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. L'avantage du logiciel? «Il permet de résumer l'affaire sous forme de schémas relationnels pour permettre aux enquêteurs de repérer des incohérences, des contradictions ou d'effectuer des recoupements. En clair, des hypothèses qui n'avaient pas été initialement envisagées à cause de la complexité et du volume d'informations peuvent être mises en évidence.» Encore faut-il pour cela saisir manuellement tous les éléments de l'enquête, appelés «entités» dans le jargon, dans le logiciel.

Masse de données

Véritable traumatisme collectif vieux de trente ans, l'affaire Grégory forme un dossier colossal: quelque 12 000 procès-verbaux, 2000 lettres anonymes, des centaines de témoignages, d'auditions et de tests ADN. Alors que l'enquête a déjà été rouverte à plusieurs reprises, en 1999 puis en 2008, sans succès, 2016 marque un tournant...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Le logiciel AnaCrim ou l'illusion du Big Data – Le Temps*

2 employés sur 10 pirateraient leur entreprise



21 % des employés de bureau britanniques pirateraient leur entreprise s'ils avaient les compétences requises. Une enquête révèle les informations susceptibles d'être piratées par les employés : leurs salaires, leurs jours de congés, les commérages, les informations RH sensibles.

L'entreprise CyberArk, spécialiste de la protection d'organisations face aux cyberattaques ayant réussi à pénétrer dans le périmètre réseau, a dévoilé les résultats d'une enquête révélant ce que les employés feraient s'ils étaient capables d'accéder anonymement aux données sensibles de leur entreprise, notamment les salaires, les jours de congé ou des informations confidentielles liées aux ressources humaines. Ce sondage rappelle l'importance de contrôler les accès aux comptes à privilèges, afin d'éviter que les cyberpirates internes et externes ne puissent obtenir un accès libre et illimité aux actifs les plus précieux de l'entreprise...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : 2 employés sur 10 pirateraient leur entreprise – Data Security BreachData Security Breach